



Juin
 Juillet
 Août
 2017

Portes ouvertes et Inscriptions

Rencontre avec les animateurs

les 6 et 7 septembre

de 18h à 20h

Rentrée : le 18 septembre 2017

	Lunes	Martes	Miércoles	Jueves
10:30-12:00		Conversation 2 María-Inés		
17:30-19 :00	Initiation 1 María-Inés	Initiation 2 Javier	Conversation 1 Pablo	Intermédiaire 1/2 Marcos
19:00-20 :30	Initiation 2 María-Inés	Initiation 1 Javier	Intermédiaire 2 Pablo	Initiation 2 Marcos
20 :30-22 :00	Initiation 1 María-Inés	Intermédiaire 2 Javier	Initiation 2 Pablo	Conversation Marcos

Equivalences niveaux Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues :

Initiation 1 : Vers A1 Initiation 2 : A1-A2

Intermédiaire 1 : A2-B1 Intermédiaire 2 : B1-B2

Conversation : C1

COMMANDER UN CAFE EN ESPAGNE

Pas toujours facile de se faire comprendre auprès des Espagnols lorsque l'on ne connaît pas le vocabulaire spécifique à sa demande, ni les usages locaux, surtout si cela fait peu de temps que vous êtes en Espagne. Voici une liste de mots qui vous donneront un petit coup de pouce dans vos aventures quotidiennes.

Après s'être installé en Espagne, place à l'apprentissage de la langue et surtout du vocabulaire indispensable au quotidien, comme celui lié à la nourriture. Commander un café dans un bar semble être un bon exercice et une première familiarisation avec les habitudes et les expressions des Espagnols. Simple pensez-vous? Et bien vous risquez d'être bien surpris par la difficulté d'obtenir un café long comme vous l'entendez en France, ou encore par des commandes aussi complexes que *un café cortado descafeinado de sobre con leche desnatada, mas corto de café*. Voici quelques mots de vocabulaire pour bien comprendre les différents café servis ici, et enfin connaître les bons mots pour pouvoir obtenir le café que vous souhaitez dans un bar espagnol.

Le classique *café solo* n'est autre que le café expresso, un café court, noir, servi dans une petite tasse.

Le *café cortado* est un café également servi dans une petite tasse : il s'agit d'une boisson qui contient la même quantité de café que le café solo, mais auquel une petite quantité de lait (à peu près équivalente à celle du café) est ajoutée. Il contient davantage de lait que notre café noisette français. Une habitude prise par ceux qui aiment contrer l'acidité du café par la douceur du lait. On l'appelle *tallat* à Barcelone.

L'incontournable *café con leche* est le plus demandé en Espagne. C'est LE café préféré des Espagnols. On le sert généralement dans une grande tasse, du moins plus grande que celle utilisée pour le *café solo*. Là-aussi, plusieurs variantes sont possibles : vous pouvez demander votre *café con leche fría* ou *caliente* (avec le lait chaud ou froid), *con leche desnatada* ou *entera* (au lait écrémé ou entier), ou encore *con leche de soja* (au lait de soja).

Le *café largo* est un faux-amis des Français. En France, un café allongé est un expresso avec une double dose d'eau pour une dose de café. En Espagne, le *café largo* est un expresso servi

dans une tasse légèrement plus grande, avec parfois plus d'eau. Il contient généralement une quantité de liquide plus faible que le café allongé français.

Il ne faut pas le confondre avec le *café Americano* : celui-ci est un café allongé avec une grande quantité d'eau. Il sera servi dans une grande tasse, plus grande que celle du *café largo*. Ce type de café reste peu commandé en Espagne.

La *leche manchada* est une particularité locale, une boisson appréciée de ceux qui ne sont pas de grands amateurs de café. La *leche manchada* est une tasse de lait avec un petit peu de café.

Le *café con hielo* est une variante espagnole du café, incontournable en été. Une grande partie des locaux changent leur habituel café solo pour un *café con hielo* à l'arrivée des fortes températures. Il s'agit d'un *café solo* (expresso) accompagné d'un verre et d'un glaçon. Le client n'aura plus qu'à verser son café sur la glace, une fois qu'il l'aura sucré à son goût, pour profiter d'un café glacé.

Spécialité espagnole, le *carajillo* n'est pas un café recommandé pour les petites natures. Il s'agit d'un café expresso coupé avec de l'*orujo* (une eau de vie), du rhum ou du brandy. Le *café bombón* à l'inverse, est plutôt destiné aux amateurs de douceurs et de sucré. Il s'agit d'un *café solo* accompagné d'une bonne dose de lait condensé, pour donner une boisson très sucrée type caramel. Servie dans un grand verre, pour laisser apparaître les différents niveaux de la boisson qui forment une superposition de couleurs.

Il convient de préciser que chaque communauté autonome d'Espagne a ses propres spécialités de cafés et ses particularités. Vous pourrez probablement rencontrer autant de déclinaisons de cafés qu'il existe de régions espagnoles. En voici quelques exemples : dans la zone de Cartagène et dans la région de Murcia, le *café asiático* est un café solo auquel est rajouté du lait condensé, du brandy ou une liqueur, et de la cannelle. Un intermédiaire entre le *carajillo* et le *café bombón*. Sur la côte méditerranéenne, il prend le nom de *belmonte*, (idem mais servi sans cannelle). Dans la communauté valencienne, le *café del tiempo* est une

spécialité consommée en été (un *café con hielo* avec une tranche de citron).

Enfin, dans les Canaries, le *barraquito* est une

boisson à base de café, de lait et de lait concentré, qui peut également comporter du citron, de la liqueur ou de la cannelle.

DEMOGRAPHIE - LA POPULATION DIMINUE ENCORE EN ESPAGNE

Pour la cinquième année consécutive, la population recensée en Espagne diminue pour atteindre aujourd'hui les 46.539.026 habitants, soit 17.982 personnes de moins que l'année précédente, selon les données de l'Institut National de Statistiques. Sur ce total, 41.989.168 ont la nationalité espagnole et 4.549.858 sont étrangères, ce qui représente 9,8% du total des inscrits.

Cette nouvelle diminution de la population s'explique par la baisse d'1,5% du nombre d'étrangers en Espagne, atteignant le chiffre le plus bas depuis 2007. Ces diminutions se perçoivent surtout sur les communautés roumaines (-32.930 personnes), britanniques (-19.832 personnes) et équatoriennes (-16.703 personnes). Au cours des cinq dernières années, l'Espagne aurait ainsi perdu 726.295 habitants.

Clémentine COUZI (www.lepetitjournal.com - Espagne)

LANGUE ET CULTURE ESPAGNOLES AVEC L'ALLIANCE FRANÇAISE - DES EXPRESSIONS AVEC PARLER ET SE TAIRE

- *Hablar por hablar, decir por decir* : Parler pour le plaisir de parler, parler pour ne rien dire, dans le vide.
- *Hablar por los codos* (littéralement : Parler par les coudes) : Parler sans arrêt, bavarder à n'en plus finir.
- *No tener pelos en la lengua* : Ne pas avoir la langue dans sa poche, faire preuve d'un franc parler.

- *Andarse/irse por las ramas* : S'écarter du sujet, tourner autour du pot, se perdre dans les détails.
- *No decir ni pío/ ni mu* : Ne pas ouvrir la bouche, ne pas dire un traître mot.
- *Quien calla otorga* : Qui ne dit mot consent.
- *¡Punto en boca !* : Motus et bouche cousue.

Cours d'espagnol pour francophones avec l'Alliance française

VISITEZ GRATUITEMENT LES PALAIS HISTORIQUES DE MADRID

Avec son initiative *¡ Bienvenidos a Palacio !*, la Communauté de Madrid offre la possibilité de vous rendre gratuitement dans une vingtaine de palais historiques pour connaître les joyaux du patrimoine culturel de la région. Pendant quatre mois, du 1er avril au 21 juillet, venez découvrir différents styles architecturaux et vous initier à l'art espagnol. Des édifices divers vous sont proposés : des collèges historiques comme

la *Casa Palacio* de don Manuel González-Longoria, siège du collège notarial de Madrid, des ambassades (Italie, Brésil et Portugal), des fondations ou encore des mairies. Aux côtés des traditionnelles visites guidées, vous pourrez aussi bénéficier lors de cette quatrième édition de visites théâtralisées, de concerts et de conférences, ouvertes aux adultes comme aux enfants. Retrouvez ici la liste des édifices participants et le calendrier des visites.

Clémentine COUZI (www.lepetitjournal.com - Espagne)

2ÈME FÊTE ESPAGNOLE

SEGUNDA FIESTA ESPANOLA

Nous avons assisté, quelques membres du CA et moi-même ainsi qu'un nombreux public, au déroulement de la 2ème Fête Espagnole, le vendredi 19 mai 2017 à la Maison Internationale de Rennes.

Ce fut un grand moment de culture et de réjouissances.

La culture mise en avant par une conférence de Marcos Molina, sur la genèse et l'élaboration lente, grâce aux apports grecs et latins, del Siglo de Oro Espanol qui fut la période de rayonnement culturel de l'Espagne en Europe du XVI au XVII ème siècles.

Le conférencier passionné par cette époque, nous a ouvert par ses explications, à la compréhension de la pièce de théâtre qui allait

suivre "Quevediana" œuvre adaptée et dirigée par Pablo Garcia, tout cela en espagnol bien sûr.

La réjouissance était dans le déroulement de la pièce, d'une part par la qualité du texte et d'autre part par le jeu des acteurs. Ceux-ci ne sont pas des professionnels, mais des amateurs éclairés et motivés. Ils n'ont eu le texte définitif qu'en début d'année.

Quel travail ! Quel jeu ! On ne peut qu'applaudir sans réserve et remercier Pablo, Marcos, Noémie, Gwendolina, Gilles, Vincent, Alain et Soaz pour cette superbe soirée !

René Dangin-Gutierrez

NOMS DE FAMILLE EN ESPAGNE

À la différence d'autres pays du monde comme les États-Unis ou encore le Royaume-Uni où le nom de famille de la mère est mis de côté, la péninsule ibérique conserve elle les deux noms de famille. En effet, traditionnellement et dans la majorité des cas, le premier nom est celui du père et le second, celui de la mère. De ce fait, lors de la génération suivante, le nom de famille de la mère disparaît et ne perdure que celui du père. C'est notamment cette inégalité qui a conduit à réformer progressivement la loi du Registre Civil, afin de permettre au nom maternel d'avoir aussi la possibilité de rester.

L'évolution de la loi

Depuis 1999, la législation a changé et a notamment permis au nom maternel d'arriver en premier dans la composition du nom de famille de l'enfant. Toutefois, il existe des conditions pour pouvoir véritablement le réaliser. En effet, il faut notamment que les deux parents se présentent lors de l'inscription sur le registre civil afin de notifier leur accord mutuel sur la question. Ils peuvent également le faire de manière postérieure en envoyant une demande au juge chargé du registre civil à laquelle ils doivent également joindre une déclaration d'accord mutuel sur le choix. Une fois l'ordre choisi, il prévaut pour tous les enfants de la fratrie. Si les deux parents ne sont pas d'accord, c'est le nom du père qui prime. Toutefois, la loi

laisse la possibilité à l'enfant, une fois qu'il aura atteint sa majorité, de faire son choix selon sa propre volonté. Il pourra ainsi décider de changer l'ordre de ses noms de famille, expliquant le fait que certains frères et sœurs possèdent un ordre différent de noms de famille. Elle prévoit également la possibilité de composer les deux noms en un seul et ainsi permettre que les deux perdurent, ou encore de changer complètement de noms en cas de graves inconvénients ou de problèmes liés à la décence. D'après les données du ministère de la Justice espagnol, au cours des sept dernières années, le nombre de noms de famille où le nom maternel vient en premier a presque doublé, passant de 1 547 en 2010 à 2 953 en 2016, preuve que les mentalités sont en train d'évoluer.

Le contenu de la réforme de 2017

À compter du 30 juin prochain, la primauté du nom paternel dans la composition du nom de famille des enfants espagnols prendra fin, lors de l'entrée en vigueur de la réforme du Registre Civil. Elle mettra ainsi fin au choix par défaut du nom paternel. Elle nécessitera également un accord entre les parents de l'enfant et permettra, comme l'a déclaré Anna Salort, spécialiste du droit des Familles et du droit Civil de ABA Abogadas, à Europa Press de "s'approcher plus de l'égalité". Si aucun accord

n'est trouvé entre les parents après un délai de trois jours, c'est le chargé du Registre Civil qui tranchera selon l'intérêt supérieur du mineur. La préférence pourra être donnée à tel ou tel nom selon différentes possibilités : ordre alphabétique, tirage au sort ou encore selon un choix esthétique, notamment la meilleure combinaison possible avec le prénom de l'enfant. Cette nouveauté va sûrement conduire les parents à s'entendre afin d'éviter qu'une tierce personne ne prenne la décision à leur place.

Qu'en est-il en France ?

La question est régie par la loi relative à la dévolution du nom de famille promulguée le 18 juin 2003 sous le gouvernement Raffarin.

Cette législation explique qu'un enfant né après le 1er janvier 2005 peut porter le nom de famille de son père (choix traditionnel depuis la loi du

6 fructidor de l'an II), celui de sa mère mais aussi les deux noms dans l'ordre choisi par les parents. Pour ce faire, ces derniers doivent apporter une déclaration écrite à l'officier de l'état civil du lieu de naissance de l'enfant. Cette décision est irrévocable et s'impose pour les autres enfants de la fratrie. S'il n'y a pas d'accord entre les parents, le nom du père s'imposait automatiquement auparavant mais depuis la loi du 17 mai 2013, l'enfant reçoit comme patronyme le nom des deux parents accolés par ordre alphabétique. Pour les enfants nés avant le 1er janvier 2005, le nom du père s'impose si les parents sont mariés, sinon, c'est le nom de celui qui a reconnu l'enfant en premier qui prime. Toutefois, il est possible d'ajouter le nom du deuxième parent à titre d'usage.

Clémentine COUZI (www.lepetitjournal.com - Espagne)

MAINTIEN DU REPAS DE LOS REYES

Le Conseil d'Administration du Centre Culturel Espagnol de Rennes, dans son infinie sagesse, a été sensible aux remarques et doléances de ses adhérents et a décidé de maintenir le traditionnel repas de Los Reyes. Comme d'habitude, celui-ci se déroulera après l'Assemblée Générale qui aura lieu **le dimanche 4 Février 2018**, à la Maison de Quartier de la Binquenais. Cette date qui semble un peu éloignée permettra à nos comptables de souffler un peu, car en comptabilité les fins d'exercices sont synonymes de beaucoup de travail.

FIN DE SAISON DIFFICILE

Nos locaux ont été "visités" dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 tous comme ceux des autres associations dont des salles étaient situées dans le même couloir. La société de surveillance et la police sont intervenues dans la nuit, mais trop tard pour éviter les dégradations et les vols. Toutes les portes, massivement défoncées, sont à changer, nos ordinateurs et autre matériel de travail et d'animation ont disparu ainsi que tout ce qui se trouvait dans notre réfrigérateur. Les documents papier sont intacts et bien évidemment nous n'avons laissé aucune somme d'argent ou chèque sur place. Les voleurs ont parachevé leur vandalisme par des bouteilles brisées et des projections sur les murs. C'est le groupe

En présentant nos excuses aux personnes choquées par l'éventuelle suppression de ce repas, recevez nos cordiales salutations.

Pour le CA, son président
René Dangin-Gutierrez

En attendant de se revoir en
septembre, nous vous souhaitons un
très bel été.

Sevillanas qui a le premier découvert les dégâts samedi matin. Il s'est mobilisé pour remettre en place et en état ce qui pouvait l'être. Nous remercions au passage les adhérents qui nous proposé leur aide dès qu'ils ont pris connaissance de la mauvaise nouvelle. Restent maintenant les déclarations nécessaires pour faire valoir notre assurance et les achats de nouveau matériel à programmer. Une vilaine fin de saison qui vient ternir ce début d'été ensoleillé.

Bon été à chacune et chacun

G. HAMON pour le CA

Permanence et Bibliothèque au Centre Culturel Espagnol de Rennes

Mercredi de 16h30 –17h30
(hors vacances scolaires)

Permanences

Vice-Consulat : JP Sánchez
1er vendredi de chaque mois à la MIR
7 quai Châteaubriand – 35000 Rennes
de 14h à 16heures
Si urgence tel : 06 07 87 11 40



31 boulevard du Portugal 35200 Rennes
☎ 09 51 09 81 63
secretariat@ccesp.com
www.ccesp.com